

ordres de l'état s'assemblèrent, et, sans abolir la royauté, ils rétablirent le gouvernement républicain, lui donnèrent même plus d'extension qu'il n'en avait eu.

Aucune convulsion ne précéda, aucune discorde ne suivit cette grande révolution. Tous les changemens furent faits avec maturité. Les professions les plus nécessaires, ignorées ou avilies jusqu'alors, fixèrent les premiers regards. On ne tarda pas à connaître les arts de commodité ou d'agrément. La jeune noblesse alla se former dans tous les états de l'Europe qui offraient quelque genre d'instruction. Ceux des citoyens qui s'étaient éloignés d'un pays, depuis long-temps ruiné et dévasté, y rapportèrent les talens qu'ils avaient acquis. L'ordre, l'économie politique, les différentes branches d'administration devinrent le sujet de tous les entretiens. Tout ce qui intéressait la république fut mûrement discuté dans les assemblées générales, et librement approuvé, librement censuré par des écrits publics. Il parut sur les sciences exactes des ouvrages lumineux qui méritèrent d'être adoptés par les nations les plus éclairées. Une langue jusqu'alors barbare eut enfin des règles, et acquit avec le temps de la précision et de l'élégance. Les manières et les mœurs des peuples éprouvèrent des variations encore plus nécessaires et plus heureuses. La politesse, l'affabilité, l'esprit de communication remplacèrent cette humeur farouche et cette rudesse de carac-

tère qu'avait laissées la continuité des guerres. On appela des lumières de tous les côtés. Les étrangers qui apportaient quelques inventions, quelques connaissances utiles, étaient accueillis; et ce fut dans ces heureuses circonstances que les agens de la compagnie d'Ostende se présentèrent.

Un riche négociant de Stockholm, nommé Henri Kœnig, goûta leurs projets et les fit approuver par la diète de 1751. On établit une compagnie des Indes à laquelle on accorda le privilège exclusif de négocier au-delà du Cap de Bonne-Espérance. Son octroi fut borné à quinze ans. On crut qu'il ne fallait pas lui donner plus de durée, soit pour remédier de bonne heure aux imperfections qui se trouvent dans les nouvelles entreprises, soit pour diminuer le chagrin d'un grand nombre de citoyens qui s'élevaient avec chaleur contre un établissement que la nature et l'empire du climat semblaient repousser. Le désir de réunir le plus qu'il serait possible les avantages d'un commerce libre et ceux d'une association privilégiée fit régler que les fonds ne seraient pas limités, et que tout actionnaire pourrait retirer les siens à la fin de chaque voyage. Comme la plupart des intéressés étaient étrangers, Flamands principalement, il parut juste d'assurer un bénéfice à la nation, en faisant payer au gouvernement 1500 dalers d'argent, ou 3390 livres par last que porterait chaque bâtiment.

Cette condition n'empêcha pas la société d'ex-

VIII.
Les Suédois
prennent
part au com-
merce des
Indes. De
quelle ma-
nière ils le
conduisent.

pédier durant la durée de son octroi vingt-cinq navires, trois pour le Bengale, et vingt-deux pour la Chine. Un de ces vaisseaux fit naufrage avec sa cargaison entière, et trois périrent sans chargement. Malgré ces malheurs, les intéressés retirèrent, outre leur capital, huit cent dix-sept et demi pour cent, ce qui montait, année commune, à cinquante-quatre et demi pour cent : bénéfice infiniment considérable, quoique sur ce produit chacun des actionnaires dût faire et payer lui-même ses assurances.

En 1746 la compagnie obtint un nouveau privilège pour vingt ans. Elle fit partir successivement trois vaisseaux pour Surate, et trente-trois pour Canton, dont un fit naufrage avec tous ses fonds près du lieu de sa destination. Le profit des intéressés fut de huit cent soixante-onze et un quart pour cent, ou de quarante-trois chaque année. Un événement remarquable distingua ce second octroi du premier. Dès 1753, les associés renoncèrent à la liberté dont ils avaient toujours joui, de retirer à volonté leurs capitaux, et se déterminèrent à former un corps permanent. L'état les fit consentir à ce nouvel ordre de choses, en se contentant d'un droit de vingt pour cent sur toutes les marchandises qui se consommeraient dans le royaume, au lieu de 75,000 livres qu'il recevait depuis sept ans pour chaque voyage. Ce sacrifice avait pour but de mettre la compagnie suédoise en état de soutenir la concurrence

de la compagnie qui venait de naître à Embden; mais les besoins publics le firent rétracter en 1765. On poussa même l'infidélité jusqu'à exiger tous les arrérages.

Le monopole fut renouvelé en 1766 pour vingt ans encore. Il prêta à la nation 1,250,000 livres sans intérêt, et une somme double pour un intérêt de six pour cent. La société qui faisait ces avances devait être successivement remboursée de la première par la retenue des 93,750 livres qu'elle s'engageait à payer pour chaque navire qui serait expédié, et de la seconde à quatre époques convenues. Avant le premier janvier 1778, il était parti vingt et un vaisseaux, tous pour la Chine, dont quatre étaient encore attendus. Les dix-sept arrivés sans avoir éprouvé d'événement fâcheux avaient rapporté vingt-deux millions six cents livres pesant de thé, et quelques autres objets d'une importance beaucoup moindre. On ne peut pas dire précisément quel bénéfice ont produit ces expéditions; mais on doit présumer qu'il a été considérable, puisque les actions ont gagné jusqu'à quarante-deux pour cent. Ce qui est généralement connu, c'est que le dividende fut de douze pour cent en 1770, qu'il a été de six toutes les autres années, et que la compagnie est chargée des assurances depuis 1753.

Ce corps a établi le siège de ses affaires à Gothenbourg, dont la position offrait pour l'expé-

dition des bâtimens, pour la vente des marchandises, des facilités que refusaient les autres ports du royaume. Une préférence si utile a beaucoup augmenté le mouvement de cette rade et le travail de son territoire.

Dans l'origine de la compagnie, ses fonds variaient d'un voyage à l'autre. Ils furent, dit-on, fixés à six millions en 1753, et à cinq seulement à la dernière convention. Les gens les mieux instruits sont réduits à de simples conjectures sur ce point important. Jamais il ne fut mis sous les yeux du public. Comme les Suédois avaient d'abord beaucoup moins de part à ce capital qu'ils n'en ont eu depuis, le gouvernement jugea convenable de l'envelopper d'un nuage épais. Pour y parvenir, il fut statué que tout directeur qui révélerait le nom des associés ou les sommes qu'ils auraient souscrites serait suspendu, déposé même, et qu'il perdrait sans retour tout l'argent qu'il aurait mis dans cette entreprise. Cet esprit de mystère, inconcevable dans un pays libre, continua trente-cinq ans. Douze actionnaires devaient, il est vrai, recevoir tous les quatre ans les comptes des administrateurs; mais c'était l'administration qui nommait ces censeurs. Depuis 1767 ce sont les intéressés eux-mêmes qui choisissent les commissaires et qui écoutent leur rapport dans une assemblée générale. Ce nouvel arrangement aura sans doute diminué la corruption. Le secret dans la politique est comme le

mensonge : il peut sauver pour un moment les états, et doit les perdre avec le temps. L'un et l'autre ne sont utiles qu'aux méchans.

Le produit des ventes n'a pas été toujours le même. On l'a vu plus ou moins considérable, selon le nombre et la grandeur des vaisseaux employés dans ce commerce, selon la cherté des marchandises au lieu de leur fabrication et leur rareté en Europe. Cependant on peut assurer qu'il est rarement resté au-dessous de 2,000,000 l. et ne s'est jamais élevé au-dessus de cinq. Le thé a toujours formé plus des quatre cinquièmes de ces valeurs.

C'est avec des piastres achetées à Cadix que ces opérations ont été conduites. Le peu qu'on y a fait entrer d'ailleurs mérite à peine qu'on s'en souvienne.

Les consommations de la Suède furent d'abord un peu plus considérables qu'elles ne l'ont été dans la suite, parce qu'originellement les productions de l'Asie ne devaient rien au fisc. La plupart furent depuis assujetties à une imposition de vingt ou vingt-cinq pour cent, quelques-unes même, telles que les soieries, passagèrement proscrites. Ces droits ont réduit la consommation annuelle du royaume à 300,000 livres. Tout le reste est exporté, en payant à l'état un huitième pour cent du prix de sa vente. La Suède, vu la faiblesse de son numéraire et la médiocrité de ses ressources intrinsèques, ne peut se permettre

un plus grand luxe. On en va voir la preuve.

ix.
Situation ac-
tuelle de la
Suède.

La Suède, en y comprenant la partie de la Finlande et de la Laponie, qui sont de son domaine, a une étendue prodigieuse. Ses côtes, d'un accès assez généralement difficile, sont embarrassées d'une infinité de rochers et de beaucoup de petites îles où quelques hommes presque sauvages vivent de leur pêche. L'intérieur du pays est très-montueux. On y trouve cependant des plaines dont le sol, quoique sablonneux, quoique marécageux, quoique rempli de matières ferrugineuses, n'est pas stérile, principalement dans les provinces les plus méridionales. Au nord de l'empire, le besoin a appris aux peuples qu'on pouvait vivre d'un pain composé d'écorce de bouleau, de quelques racines et d'un peu de seigle. Pour se procurer une nourriture plus saine et plus agréable, ils ont tenté d'ensemencer des hauteurs, après en avoir abattu et brûlé les arbres. Les plus sages d'entre eux ont renoncé à cet usage, après avoir observé que le bois et le gazon ne croissaient plus sur un terrain pierreux et maigre, épuisé par deux ou trois récoltes assez abondantes. Des lacs plus ou moins étendus couvrent de très-grands espaces. On s'est habilement servi de ces amas inutiles d'eau pour établir, avec le secours de plusieurs rivières, de plusieurs canaux, de plusieurs écluses, une navigation non interrompue depuis Stockholm jusqu'à Gothenbourg.

Cette esquisse du physique de la Suède porte-

rait à penser que cette région ne fut jamais bien peuplée, quoiqu'on l'ait appelée quelquefois la fabrique du genre humain. S'il est vrai que de nombreuses hordes en soient anciennement sorties, ce devaient être des Scythes et des Sarmates qui s'y étaient rendus par le nord de l'Asie, et qui se poussaient, se remplaçaient successivement. Cependant ce serait peut-être une erreur de croire que cette vaste contrée ait toujours été aussi déserte que nous la voyons. Selon toutes les probabilités, elle avait plus d'habitans il y a trois siècles, quoique la religion catholique, qu'on y professait alors, autorisât les cloîtres et prescrivît au clergé le célibat. Le dénombrement de 1751 ne porta le nombre des âmes qu'à deux millions deux cent vingt-neuf mille six cent soixante-une; il était augmenté de trois cent quarante-trois mille en 1769. On pense généralement que depuis cette époque la population, dont la treizième partie seulement habite les villes, ne s'est pas accrue, qu'elle a même rétrogradé; et c'est la misère, ce sont les maladies épidémiques qu'il faut accuser de ce malheur.

Le nombre des habitans serait plus grand en Suède, si elle n'était continuellement abandonnée, et souvent sans retour, par un grand nombre de ceux qui y ont pris naissance. On voit dans tous les pays des hommes qui, par curiosité, par inquiétude naturelle et sans objet déterminé, passent d'une contrée dans une autre; mais c'est une